



# Tennis Club Veyle Saône

MERCI DE LIRE ET RESPECTER CES MESURES PERMETTANT UNE REPRISE DE LA PRATIQUE DU TENNIS EN EXTERIEUR DANS DES CONDITIONS OPTIMALES DE SECURITE FACE A LA PANDEMIE COVID 19

## AVANT DE JOUER



Les clubs-houses, les lieux d'accueil, les vestiaires, les douches et les espaces de restauration sont fermés



Les joueurs doivent arriver en tenue de tennis et avec leur propre matériel (raquette, balles, serviette, bouteille d'eau, gel hydro-alcoolique et gants). Chaque joueur devra laisser sa serviette dans son sac pendant toute la séance.



La pratique du double est autorisée



Seuls les terrains en extérieur sont ouverts



Les règles habituelles de distanciation sociale sont respectées (minimum 2 mètres) en toutes circonstances et pour tous les publics.



Soyons citoyens ! Le bon état sanitaire des clubs relève de la responsabilité de tous.

## SUR LE COURT



Par mesure de sécurité et d'hygiène, les chaises et les bancs ont été enlevés des courts. Dans la mesure du possible, il ne faut pas toucher le filet sinon, merci de le nettoyer avec une solution hydro-alcoolique.



Lors des changements de côté, les joueurs passent de part et d'autre du filet pour ne pas se croiser.



Chacun des joueurs apporte son jeu de 4 à 6 balles porteuses d'un signe distinctifs. Chacun sert uniquement avec ses balles marquées. En aucun cas un joueur touche avec la main une balle appartenant à son partenaire.



La poignée de main à la fin de la partie n'est pas autorisée. Un signe de la main ou de la raquette peut la remplacer

## LES GESTES BARRIÈRE :



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Document imprimé le 6 juin 2020